



Les coffrets cadeaux wonderbox sont ils soumis à la tva

Par **sparza**, le **27/11/2009** à **17:04**

Bonjour, nous sommes prestataires de saut à l'élastique. Une société en ligne de billets cadeaux commercialise nos prestations moyennant une commission.

1° question : est ce que ces coffrets cadeaux (wonderbox par ex) rentre dans le champ d'application de la tva ?

Je vous donne le détail du principe suivant le contrat de la commission qui est dûe :

Montant produit vendu TTC : 55€
commission/frais de gestion : 30%
frais de gestion HT 16.5€
TVA 3.23€
frais de gestion TTC 19.73€

Ont'ils le droit de nous appliquer de la tva sur les frais de gestion ? et donc de passer de 30% de commission à en fait 36% ??

Merci d'avance.

Par **Adonis**, le **27/11/2009** à **19:25**

Bonsoir,

Vous trouverez sous ce lien une réponse assez complète et officielle donnée par l'administration fiscale: [Rescrit 2007-31](#)

Bien cordialement

Adonis